

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

Du 18 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le mardi 18 juin 2019 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

OBJET

Ouverture de crédits au compte 165
- Cation SAS BERBE et CINI bâtiment

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juin 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 06 juin 2019

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, indique au Conseil Municipal la réception d'un courrier du 17 mai 2019 émanant de la SAS BERBE ET CINI BATIMENT.

Cette société a été dissoute le 30 juin 2018 et souhaite résilier le bail commercial en cours, signé le 18 avril 2017.

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, rappelle que la société avait versé une caution de 660.00 € le 10 novembre 2014.

Suite à l'état des lieux de sortie, effectué par les Service Techniques en date du 03 juin 2019, il s'avère qu'aucune anomalie n'a été constatée.

Il précise que, pour rembourser la caution, il y a lieu d'ouvrir les crédits d'un montant de 660.00 € au compte 165.

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver ce remboursement et d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir les crédits au compte 165.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Bourbonne les Bains le 19 juin 2019

Le Maire,

Signature



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LANGRES LE

24 JUIN 2019